



## BULLETIN D'ENGAGEMENT CYCLOSPORTIVE

### SALEVE BORNES GLIERES

**SAMEDI 21 JUILLET 2018**

#### Je m'inscris sur le parcours

91kms                       131kms

#### Je suis

Licencié     FFC     FFC                       FSGT                       UFOLEP                       FFTRI

non licencié

NOM.....Prénom.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL VILLE.....PAYS.....

TELEPHONE.....

EMAIL.....

DATE DE NAISSANCE.....

**Règlement de l'engagement (course + repas) majoré de 5€ le jour de la course**

32€ Licencié

34€ non licencié (2€ pour assurance)

je participe au repas                       je ne participa pas au repas

Nombre personnes supplémentaires (10€ le repas).....

*Les tickets repas peuvent être achetés sur place.*

Par ma signature, j'accepte le règlement de l'épreuve.

Fait le.....à.....

Signature :

**Joindre obligatoirement** : photocopie de la licence 2018 avec visa médicale.

Licences acceptées : FFC, UFOLEP, FSGT, FFTRI. Pour les autres licenciés ou pour les non licenciés, joindre un certificat médical obligatoire de moins d'un an mentionnant l'aptitude à la pratique du cyclisme en compétition.

**Joindre également le règlement de la course libellé à l'ordre du Trésor Public.**

**A retourner par courrier postal à :**

Mairie de Fillière 300 rue des Fleuries Thorens-Glières 74570 FILLIERE

**Contact** : Virginie VERDAN

Tél : 09 71 09 05 58 – [vielocale@commune-filliere.fr](mailto:vielocale@commune-filliere.fr)

**Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.**

#### RETRAIT DES DOSSARDS :

**VENDREDI 20 JUILLET de 17h à 19h**, salle Tom Morel (Thorens-Glières)

**SAMEDI 21 JUILLET de 6h30 à 7h45**, salle Tom Morel (Thorens-Glières)

**DEPART DES COURSES A 8H00.**

## REGLEMENT DE LA COURSE

**Engagement :** à partir de 18 ans révolus - 32 € pour les licenciés FFC, 34 € (dont 2 € pour l'assurance) pour les licenciés UFOLEP-FSGT-FFTRI-FFCT et les non-licenciés. Le prix de l'engagement le matin du 21/07/18 sera majoré de 5 €.

Inscriptions en ligne : [www.L-chrono.com](http://www.L-chrono.com)

### **Ce prix comprend :**

- le repas à la Salle Tom Morel (le prix du repas sera de 10 € pour les accompagnateurs)
- un cadeau souvenir à la remise des dossards aux 300 premiers inscrits
- les ravitaillements
- un bon de tirage de la tombola et les secours sur les deux circuits.

**Sécurité :** les routes étant ouvertes à la circulation, les participants sont tenus de respecter le code de la route. Les signaleurs postés aux différents carrefours n'ont pas compétence pour régler la circulation. Leur rôle consiste à vous indiquer la direction à prendre. Passage à niveau : tout franchissement d'un passage à niveau fermé entraînera la mise hors course du ou des concurrents.

### **ATTENTION ! PORT DU CASQUE À COQUE RIGIDE OBLIGATOIRE.**

**Assurance :** les licenciés FFC seront couverts par leur fédération. Les licenciés UFOLEP FSGT- FFTRI-FFCT et les non-licenciés en s'acquittant de 2 € le seront par l'organisateur en responsabilité accident.

**Classement :** un classement scratch homme/femme sera établi sur les deux circuits, ainsi qu'un classement par catégorie pour le 130 km et le 90 km.

**Femmes :** 18 à 34 ans, 35 à 49 ans, 50 ans et +

**Hommes :** 18 à 29 ans, 30 à 39 ans, 40 à 49 ans, 50 à 59 ans, 60 ans et +

Les trois premiers de ces catégories seront récompensés. Les remises des prix sont prévues vers 14h30 à la salle Tom Morel à Thorens-Glières (lieu de départ). Le tirage des lots se fera à la remise des dossards et leur distribution après la remise des prix.

**Dossards :** de 17h à 19h le vendredi 20 juillet et de 6h30 à 7h45 le samedi 21 juillet à la salle Tom Morel de Thorens-Glières.

**Départ :** 8h face à l'église de Thorens-Glières pour les deux parcours.

**Arrivée :** Arrivée au Plateau des Glières (1 440 m) par le versant Est et le Petit-Bornand. Une barrière horaire est fixée à 14h à Thorens-Glières (50ème et 90ème km). Après l'arrivée, lors de la descente sur Thorens (14 km), les coureurs ne seront plus sous la responsabilité de l'organisation.

**Accompagnateurs suiveurs :** les voitures suiveuses seront interdites sur la totalité des parcours.

**Respect de l'environnement :** chaque coureur devra conserver ses déchets propres à la course. Aucun emballage ne devra être jeté sur la chaussée et les bas-côtés des routes.

### **Pièces à fournir :**

- Pour les licencié(e)s FFCT et les non licencié(e)s, un certificat médical de moins d'un an, portant la mention « apte à la pratique du cyclisme en compétition »
- Pour les licencié(e)s FFC, FSGT, UFOLEP et FFTRI, photocopie de la licence faisant office de certificat médical.

Ces documents ainsi que les règlements devront être transmis à l'organisateur au moment de l'engagement pour que celui-ci soit validé par mail ou sur place. Il sera ferme et définitif.